

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

PIERREVILLE

DEPARTEMENT
MEURTHE ET MOSELLE

**DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE**

ARRONDISSEMENT
NANCY

Séance du 12 AVRIL 2021

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à 20 h 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire

Présent : Thierry WEYER – Philippe MARCHAND – Aline SAINT-AYES – Stéphane PEULTIER – Béatrice TRIDON – Jean-Pol GERMAIN – Paulette BALTHAZARD – Michel HUGUET - David GUIGUES – Céline GRADOS

DATE DE LA CONVOCATION

6/04/2021

DATE D’AFFICHAGE

15/04/2021

Absent : Sophie PINOT a donné pouvoir Béatrice TRIDON

A été nommé secrétaire : David GUIGUES

2021-0012) 7 FINANCES

7.2.1 vote du taux des impôts

VOTE DES TAXES COMMUNALES 2021

Le maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

Suite la disparition progressive de la taxe d'habitation étant compensée par la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties il faut additionner le taux départemental de 17.24% au taux de 2020

Afin de conserver les ressources de la commune,
le maire propose
- d'augmenter les taux de 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide d'augmenter les taux 2021 qui s'établissent ainsi :

TAUX	DEPARTEMENT	COMMUNE	TOTAL
FONCIER BATI	17.24 %	10.66%	27.90%
FONCIER NON BATI		27.07%	27.07%

Pour un produit de 51 537 €

2021-0013) 7 FINANCES

7-1 Décisions budgétaires

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que tout est normal

Le conseil municipal après en avoir délibéré

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve de sa part.

2021-0014) 7 FINANCES

7-1 Décisions budgétaires

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le 1^{er} adjoint Philippe MARCHAND présente le compte administratif de la commune qui est arrêté comme suit à l'unanimité des votants

Le maire ne prend pas part au vote

2020 commune			
SECTION INVESTISSEMENT			
	déficit 2019		482,10 €
	DEPENSE		16 829,83 €
	RECETTE		18 945,42 €
TOTAL	excédent 2020		1 633,49 €
report	DEPENSE		380 800,00 €
	RECETTE		360 000,00 €
			20 800,00 €
SECTION FONCTIONNEMENT			
	EXCEDENT 2019		120 135,09 €
	RECETTES		137 470,13 €
	DEPENSES		142 812,17 €
	EXCEDENT 2020		114 793,05 €
resultat fonctionnement			114 793,05 €
résultat investissement			19 166,51 €
	D 001		
	R1068		
002			95 626,54 €

2021-0015) 7 FINANCES
7-1 Décisions budgétaires
AFFECTATION DU RESULTAT

Reports - Pour rappel

Déficit reporté de la section Investissement de l'année Antérieure :	- 482.10€
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année Antérieure :	120 135.09€

Solde d'exécution

Solde d'exécution (excédent -001) de la section Investissement	2 115.59 €
d'exécution (déficit -002) de la section Fonctionnement	- 5 342.04 €

Reste à réaliser Section Investissement

Dépenses	380 800.00€
Recettes	360 000.00€

Besoin net de la section Investissement

19 165.51€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) 19 165.51€

Compte 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) **95 626.54 €**

2021-0016) 7 FINANCES
7-1 Décisions budgétaires
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif 2021 de la commune est adopté comme suit à l'unanimité

Section de fonctionnement :

➤	Dépense	220 907.98€
➤	Recette	220 907.98€

Section d'investissement :

➤	Dépense	744 621.58€
➤	Recette	744 621.58€

Le maire
 Thierry WEYER

Réunion du conseil municipal qui aura lieu le **lundi 12 avril 2021 à 20h30** dans la salle du conseil municipal

Ordre du jour :

1. Vote des taux 2021
2. Approbation du compte de gestion 2020
3. Vote du compte administratif 2020
4. Affectation du résultat
5. Vote du Budget Primitif 2021
6. Questions diverses